

**ANNEXE II : MODALITES DE  
CERTIFICATION**

**ANNEXE IIa REGLEMENT D'EXAMEN**

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE			Scolaires établissements publics ou privés sous contrat, Apprentis CFA ou section d'apprentissage habilités	Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires Etablissements privés hors contrat  Apprentis CFA ou section d'apprentissage non habilités  Formation professionnelle continue (établissements privés)  Enseignement à distance, candidats individuels.	Durée de l'épreuve ponctuelle
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Mode	Mode	
EP1 : Analyse et communication technologiques	UP1	4	CCF	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EP2 : Réalisation et mise en œuvre	UP2	9 (1)	CCF	CCF	Ponctuel pratique	7 h (+1 h PSE)
EG1 : français, histoire, géographie éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	CCF	Ponctuel écrit	3 h
EG2 : mathématiques et sciences physiques et chimiques	UG2	4	CCF	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EG3 : Épreuve d'éducation physique et sportive	UG3	2	CCF	CCF	Ponctuel	

C.C.F. : Contrôle en cours de formation. La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation figurent dans la définition des épreuves.

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention, Santé, Environnement (PSE)